

Argumentaire

**Initiative populaire fédérale
« Pour une alimentation sûre – grâce
au renforcement de la production
indigène durable, à davantage de
denrées alimentaires végétales et à
une eau potable propre (initiative
sur l'alimentation) »**



Association Eau propre pour tous
Oeleweg 8, 4537 Wiedlisbach
www.initiative-sichere-ernaehrung.ch

Table des matières

L'initiative « Pour une alimentation sûre »	3
Texte de l'initiative	7
Art. 104a Sécurité alimentaire	7
Art. 74a Conservation des écosystèmes et de la biodiversité	7
Art. 197, ch. 15 Disposition transitoire ad art. 74a et 104a	7
Thèmes principaux de l'initiative	8
La culture de fourrage pour les animaux de rente sur 60% des surfaces agricoles suisses contribue largement à ce que l'approvisionnement alimentaire de la Suisse dépende à 50% de l'étranger	8
La sécurité alimentaire implique aussi de garantir d'eau potable propre et suffisante	9
La production et la consommation d'aliments d'origine animale sont fortement encouragées et dirigées par l'État, massivement plus que les aliments d'origine végétale	10
La condition préalable à la sécurité alimentaire et à une eau potable propre est une production alimentaire durable basé sur une biodiversité et une fertilité des sols élevées au lieu de pesticides et d'engrais chimiques	11
Les semences et les plants pour la production alimentaire suisse sont en grande partie importés	12
Trop de lisier et trop d'émissions azotés toxiques d'ammoniac provenant de l'élevage d'animaux de rente surfertilisent les sols, les forêts, les cours d'eau et les lacs à grande échelle. Ils nuisent à la fertilité des sols, à la biodiversité et à la qualité des eaux, aggravent la crise climatique et mettent ainsi en danger notre sécurité alimentaire	13
Protéger l'environnement, c'est aussi protéger l'alimentation	15
Répertoire de liens	16



Aujourd'hui, 60% des terres arables sont consacrées à la culture de fourrage pour les animaux d'élevage plutôt qu'à des aliments végétaux pour les humains.

Cela contribue de manière décisive au fait qu'aujourd'hui, l'approvisionnement en denrées alimentaires de la Suisse dépend à 50% de l'étranger.

Photo: Christian Jäggi

L'initiative « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) »

Les dernières décennies ont été marquées par un soutien excessif de l'Etat à la production et à la consommation d'aliments d'origine animale, ainsi que par une production alimentaire dépendante d'intrants tels que les aliments importés, les pesticides, les engrais et les antibiotiques. Les conséquences de cette politique agricole et alimentaire sont la surfertilisation, la destruction de la biodiversité et de la fertilité des sols, la fermeture des captages d'eau potable, le renforcement de la crise climatique – et un approvisionnement alimentaire qui dépend à plus de 50% de l'étranger. En d'autres termes, le contraire de la sécurité alimentaire qui a déjà été inscrite dans la Constitution en 2017.

Un pays qui dépend autant de l'étranger pour son approvisionnement alimentaire que la Suisse, avec un taux d'autosuffisance net de seulement 50%, ne peut pas garantir l'approvisionnement de la population si les importations arrêtent. Les situations de crise comme les guerres, les pandémies ou les extrêmes climatiques nous montrent à quelle vitesse cela peut devenir une réalité.

Mais si la Suisse doit aujourd'hui importer la moitié de ses denrées alimentaires, ce n'est pas simplement en raison de la rareté des terres agricoles ou de la densité de population. **C'est la politique de subventions actuelle qui est déterminante pour la dépendance de l'étranger : elle encourage la production et la consommation d'aliments d'origine animale beaucoup plus que les aliments d'origine végétale – avec 2,3 milliards de francs contre 0,5 milliard de francs.**

Il en résulte que la culture de fourrage pour les animaux d'élevage comme les céréales, le maïs, le soja est encouragée sur 60% de nos terres arables – alors que la culture d'aliments végétaux comme les légumineuses, les céréales, les légumes pour les humains pourrait produire sur ces terres arables plus de dix fois les calories pour la population suisse. **La culture de fourrage pour les animaux d'élevage sur 60% de nos terres arables est en concurrence directe avec l'alimentation humaine et est responsable de manière décisive du fait que l'approvisionnement alimentaire de la Suisse dépend à 50% de l'étranger.** Contrairement aux terres arables, les prairies et les pâturages de Suisse conviennent comme base fourragère pour la production de viande et de lait basée sur les herbages.



Les prairies et les pâturages de Suisse se prêtent à la production de viande et de lait basée sur les herbages.

Afin de réduire la dépendance de l'étranger, l'initiative demande que le gouvernement vise à augmenter le taux d'autosuffisance net de 50% aujourd'hui à au moins 70%. Pour cela, il faut promouvoir une agriculture et une industrie alimentaire axées davantage sur la production et la consommation d'aliments d'origine végétale. **L'initiative n'exclut aucun type d'alimentation, mais elle établit un nouvel équilibre entre la production d'aliments d'origine animale et végétale au profit de notre environnement et de notre sécurité alimentaire.**

Une autre mesure à prendre en compte pour l'augmentation du taux d'autosuffisance net est la réduction du gaspillage alimentaire (« food waste »). La réduction du gaspillage alimentaire est déjà exigée depuis 2017 dans l'article 104a de la Constitution (Sécurité alimentaire, let. e « une utilisation des denrées alimentaires qui préserve les ressources »). L'Union suisse des paysans écrit à ce sujet : « Produire et consommer des aliments en préservant les ressources naturelles suppose, d'une part, d'éviter le gaspillage et, d'autre part, de prôner une alimentation durable et réfléchie, basée sur les produits régionaux de saison et de qualité ». La réduction du gaspillage alimentaire permet non seulement d'augmenter le taux d'autosuffisance net, mais aussi de réduire durablement l'empreinte écologique de l'alimentation.

En temps de crise, les mesures demandées par l'initiative peuvent être renforcées afin d'augmenter encore le taux d'autosuffisance net. Une étude d'Agroscope montre que même 100% est possible.

La biodiversité et la fertilité des sols, ainsi que davantage de plants et de semences naturels, sont des bases essentielles pour la production agricole et donc pour notre sécurité alimentaire

L'utilisation de pesticides et le dépassement des valeurs maximales pour les engrais entraînent une perte de la biodiversité et de la fertilité des sols, mettant ainsi en danger la sécurité de la production agricole et donc la sécurité alimentaire de la population suisse. Les systèmes de culture durables, comme les cultures mixtes, produisent des aliments avec une grande biodiversité au-dessus et dans le sol. Elles garantissent et augmentent ainsi les rendements, offrent une protection et une fertilisation naturelle des plantes et remplacent ainsi les pesticides et les engrais. Les systèmes de culture durables comme les cultures mixtes, l'agroforesterie et l'agriculture régénérative sont en outre plus résistants aux incertitudes croissantes de la production dues aux extrêmes climatiques comme la chaleur, la pénurie d'eau ou les fortes pluies, tout en garantissant une eau potable propre. Contrairement, les monocultures qui dépendent de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques entraînent une perte de la biodiversité et de la fertilité des sols. Cela a un impact négatif sur les rendements agricoles. L'initiative demande donc de garantir la biodiversité et la fertilité des sols comme bases de la production agricole.

Les semences et les plants utilisés dans l'agriculture suisse sont en grande partie importés. En outre, les semences et les plants sont de plus en plus de variétés hybrides non reproductibles, qui ne peuvent donc plus être multipliées et doivent être achetées chaque année. Contrairement, les plants et semences naturels et reproductibles peuvent être multipliés naturellement et garantissent ainsi une production alimentaire indépendante. Le génie génétique a l'effet inverse, il rend l'approvisionnement alimentaire dépendant des entreprises de semences comme Syngenta et Bayer et réduit la diversité des cultures.

Une eau propre et suffisante fait partie de la sécurité alimentaire

La chaleur, la sécheresse et le manque d'eau résultant de la crise climatique montrent que même dans la Suisse, le château d'eau d'Europe, l'eau potable et l'eau pour la production de denrées alimentaires peuvent très vite devenir rare. Pourtant, il n'y a pas de stratégie ni de planification fédérale pour notre approvisionnement en eau potable, comme c'est le cas pour l'électricité, les transports, etc. Cet vol à l'aveugle est de plus en plus dangereux et négligent. Car nos ressources en eau potable ne sont pas infinies, mais limitées. Elles sont menacées par des conflits d'utilisation d'aire et un manque de planification et se raréfient et se détériorent de plus en plus en raison des changements climatiques.

Le fait que la protection des ressources en eau potable a été négligée pendant des décennies, pèse également lourd. En conséquence, des fermetures de captages d'eau potable en raison de taux de pesticides et de nitrates trop élevés met encore plus en danger l'approvisionnement en eau potable de la population suisse. Ces problèmes sont causés par l'agriculture qui utilise beaucoup de pesticides et d'engrais. C'est pourquoi l'initiative exige d'eau potable propre et suffisante pour notre sécurité alimentaire. A cette fin, les ressources en eaux souterraines pour une production durable d'eau potable doivent être garanties.

Pour protéger l'approvisionnement en eau potable, la biodiversité et la fertilité des sols, il faut non seulement assurer une production alimentaire durable, mais aussi veiller à ce que les valeurs maximales pour les engrais – c'est-à-dire les composés azotés et le phosphate – ne soient plus dépassées.

Les valeurs maximales pour les engrais sont ancrées dans les objectifs environnementaux pour l'agriculture depuis 2008 pour protéger l'environnement, les écosystèmes, la biodiversité et la qualité de l'eau. Elles sont déterminantes pour le nombre maximal d'animaux de rente que la Suisse peut élever sans détruire les bases de notre sécurité alimentaire. En ce qui concerne l'ammoniac, un gaz azoté toxique, les valeurs maximales sont aujourd'hui dépassées de 70% – en raison d'un nombre excessif d'animaux de rente, dont la moitié est nourrie avec des aliments importés. L'élevage actuel d'animaux de rente produit donc plus de polluants atmosphériques azotés que les transports, l'industrie et les ménages réunis!

Un taux d'autosuffisance net plus élevé rend l'approvisionnement alimentaire de la population suisse plus sûr en cas de crise et renforce la paysannerie

Avec plus d'auto-alimentation, comme le demande l'initiative en visant un taux d'auto-suffisance net d'au moins 70%, la demande en denrées alimentaires végétales produites dans le pays et en matières premières végétales pour les substituts de viande et de lait augmente automatiquement.

Un taux d'auto-suffisance net plus élevé renforce la paysannerie. Les agricultrices et agriculteurs obtiennent une plus grande sécurité de production et de vente pour leurs récoltes. Cultiver et transformer en Suisse davantage d'aliments végétaux et de matières premières végétales pour les substituts de viande et de lait au lieu de les importer crée des emplois ainsi que de la valeur ajoutée sur place, augmente l'auto-alimentation de la Suisse et conduit à une concurrence loyale et à des prix équitables pour les producteurs de denrées suisses.

Pensez-y : 64% des aliments végétaux consommés par la population suisse sont aujourd'hui importés. Pour les protéines végétales comme les légumineuses et les noix, ce chiffre atteint même 98%. Et les matières premières végétales pour le marché en pleine croissance des substituts de viande et de lait sont presque entièrement importées.

Cela est dû au soutien excessif des aliments d'origine animale, qui rend la culture de fourrage pour les animaux d'élevage sur 60% de nos terres arables plus rentable que la culture d'aliments végétaux pour les humains. Cette culture de fourrage contribue largement à ce que l'approvisionnement alimentaire de la Suisse dépende à 50% de l'étranger.

C'est pourquoi l'initiative demande que les subventions, la promotion de la recherche, du conseil et de la formation ainsi que d'autres incitations étatiques soutiennent, au lieu d'empêcher, le changement vers une production alimentaire durable et l'orientation de l'agriculture et de l'industrie alimentaire vers la production et la consommation de plus d'aliments d'origine végétale. **L'initiative n'exclut aucun type d'alimentation, mais établit un nouvel équilibre entre la production d'aliments d'origine animale et végétale – au profit de notre environnement et de notre sécurité alimentaire.**

Parmi les incitations de l'Etat, l'initiative inclut la protection douanière (droits de douane et contingents tarifaires), qui pourrait par exemple être introduite pour les protéines végétales telles que les légumineuses et les noix, afin de rendre leur production domestique compétitive. L'initiative prévoit un délai de transition de 10 ans pour les adaptations nécessaires de la production agricole. De plus, les adaptations, par exemple pour respecter les valeurs maximales pour les engrais, doivent être soutenues financièrement par le gouvernement fédéral.

Grâce aux exigences de l'initiative « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre », l'agriculture et l'industrie alimentaire seront réorientées. Cela permettra de garantir les bases de la production agricole, une intensification écologique et une utilisation efficace de nos terres agricoles. La Suisse pourra ainsi augmenter son autosuffisance et garantir ainsi à la population un approvisionnement alimentaire à l'abri des crises.

La Constitution fédérale est complétée comme suit :

Nouveau texte en rouge

Art. 104a Sécurité alimentaire

¹En vue d'assurer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires, **y compris en eau potable propre**, la Confédération crée des conditions pour :

- a. la préservation des bases de la production agricole, notamment des terres agricoles, **de la biodiversité et de la fertilité du sol ainsi que la promotion de plants et semences naturels et reproductibles**;
- a^{bis}. **la préservation des ressources d'eau souterraine pour le captage durable de l'eau potable**;
- b. une production de denrées alimentaires adaptée aux conditions locales et utilisant les ressources de manière efficiente;
- c. une agriculture et un secteur agroalimentaire répondant aux exigences du marché **tout en étant durables et respectueux du climat**;
- d. des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire;
- e. une utilisation des denrées alimentaires qui préserve les ressources.

²La Confédération vise un taux d'auto-approvisionnement net d'au moins 70 %. À cette fin, elle prend notamment des mesures destinées à promouvoir un mode d'alimentation davantage axé sur les denrées alimentaires végétales ainsi qu'une agriculture et un secteur agroalimentaire répondant à cette exigence.

³La Confédération et les cantons conçoivent leurs subventions, la promotion de la recherche, du conseil et de la formation ainsi que d'autres incitations étatiques de sorte qu'elles ne soient pas contraires aux dispositions des al. 1 et 2.

Art. 74 Protection de l'environnement

Art. 74a Conservation des écosystèmes et de la biodiversité

¹Dans les limites de leurs compétences respectives, la Confédération et les cantons veillent à la conservation des écosystèmes et de la biodiversité.

²La Confédération n'autorise notamment plus le dépassement des valeurs maximales que l'Office fédéral de l'agriculture et l'Office fédéral de l'environnement ont définies en 2008 pour le phosphore et les composés azotés comme objectifs environnementaux pour l'agriculture et qui sont essentielles pour la qualité des eaux, la fertilité du sol et la biodiversité.

Art. 197 ch. 15 Disposition transitoire ad art. 74a et 104a

¹La Confédération et les cantons édictent leurs dispositions d'exécution relatives aux art. 74a et 104a, al. 1, phrase introductive et let. a, a^{bis} et c, 2 et 3 dans un délai de cinq ans à compter de l'acceptation de ces articles par le peuple et les cantons.

²La législation d'exécution de la Confédération règle notamment les instruments permettant de remplir les nouvelles prescriptions des art. 74a et 104a, al. 1, phrase introductive et let. a, a^{bis} et c, 2 et 3 dans un délai de dix ans à compter de l'acceptation de ces articles. S'agissant du taux d'auto-approvisionnement net visé, la loi fixe également des objectifs intermédiaires.

³Les adaptations nécessaires de la production agricole sont établies de manière à être socialement supportables et sont soutenues financièrement par la Confédération.

Sur les 60% de terres arables actuellement utilisées pour la production de fourrage, on pourrait cultiver des céréales panifiables pour la consommation annuelle de pain de 40 millions de personnes.

Calculs de l'union des paysans

Thèmes principaux de l'initiative

La culture de fourrage pour les animaux de rente sur 60% des surfaces agricoles suisses contribue largement à ce que l'approvisionnement alimentaire de la Suisse dépende à 50% de l'étranger

Un pays aussi dépendant de l'étranger pour son approvisionnement alimentaire que la Suisse, avec un taux d'autosuffisance net d'à peine 50%, ne peut pas garantir l'approvisionnement alimentaire de la population si les importations arrêtent. Les situations de crise telles que les guerres, les pandémies ou les extrêmes climatiques nous montrent à quelle vitesse cela peut se produire.

Les prairies et les pâturages de Suisse conviennent comme base de fourrage pour la production de viande et de lait basée sur les herbages. En revanche, la culture actuelle de fourrage comme le maïs et les céréales sur 60% des terres arables du pays est en concurrence directe avec l'alimentation humaine. **En effet, sur ces terres arables, la culture d'aliments végétaux tels que les légumineuses, les céréales, les légumes, les pommes de terre permet de produire plus de dix fois plus de calories pour les humains.**

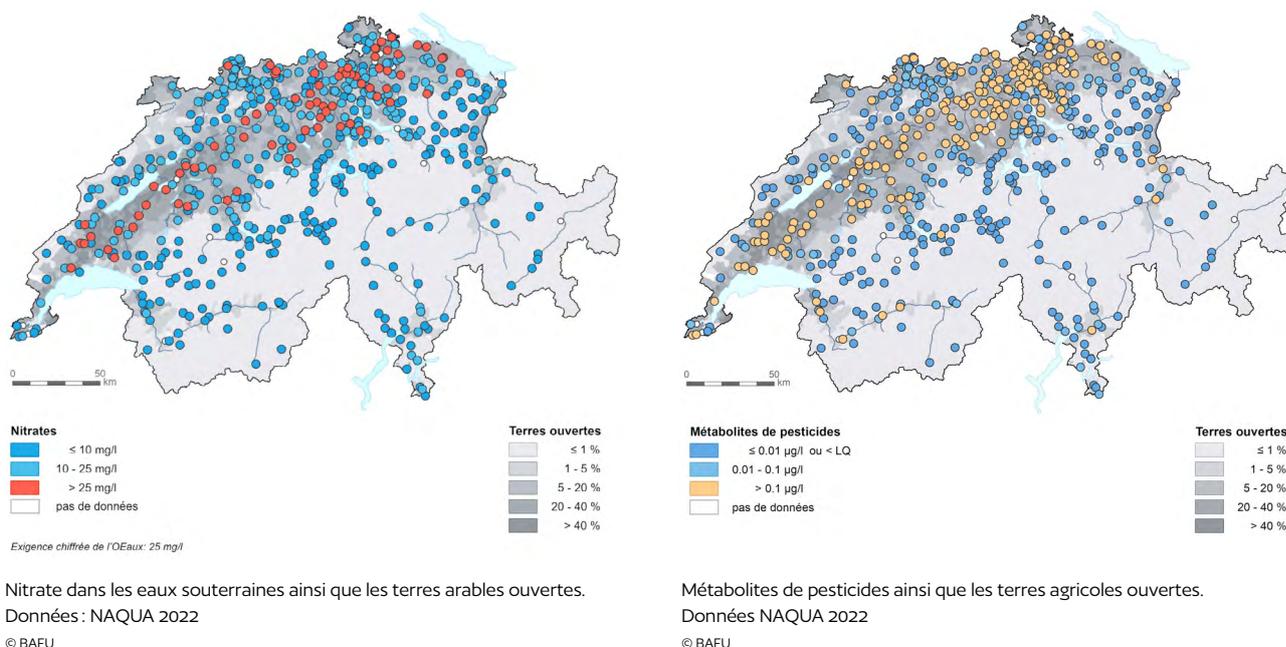
Le fait que la Suisse doive aujourd'hui importer la moitié de sa nourriture n'est donc pas simplement dû à la rareté des terres agricoles ou à la densité de la population. Le facteur décisif de la dépendance de l'étranger est la culture excessive de fourrage pour les animaux de rente sur 60% des terres arables, au lieu d'aliments végétaux pour les humains. En cultivant davantage d'aliments végétaux sur les terres arables, la Suisse peut viser une augmentation du taux d'autosuffisance net de 50% aujourd'hui à au moins 70%. La réduction du gaspillage alimentaire est une autre mesure qui doit être prise en compte par le gouvernement pour augmenter le taux d'autosuffisance net. Celle-ci est déjà prescrite depuis 2017 par l'article 104a de la Constitution (sécurité alimentaire).

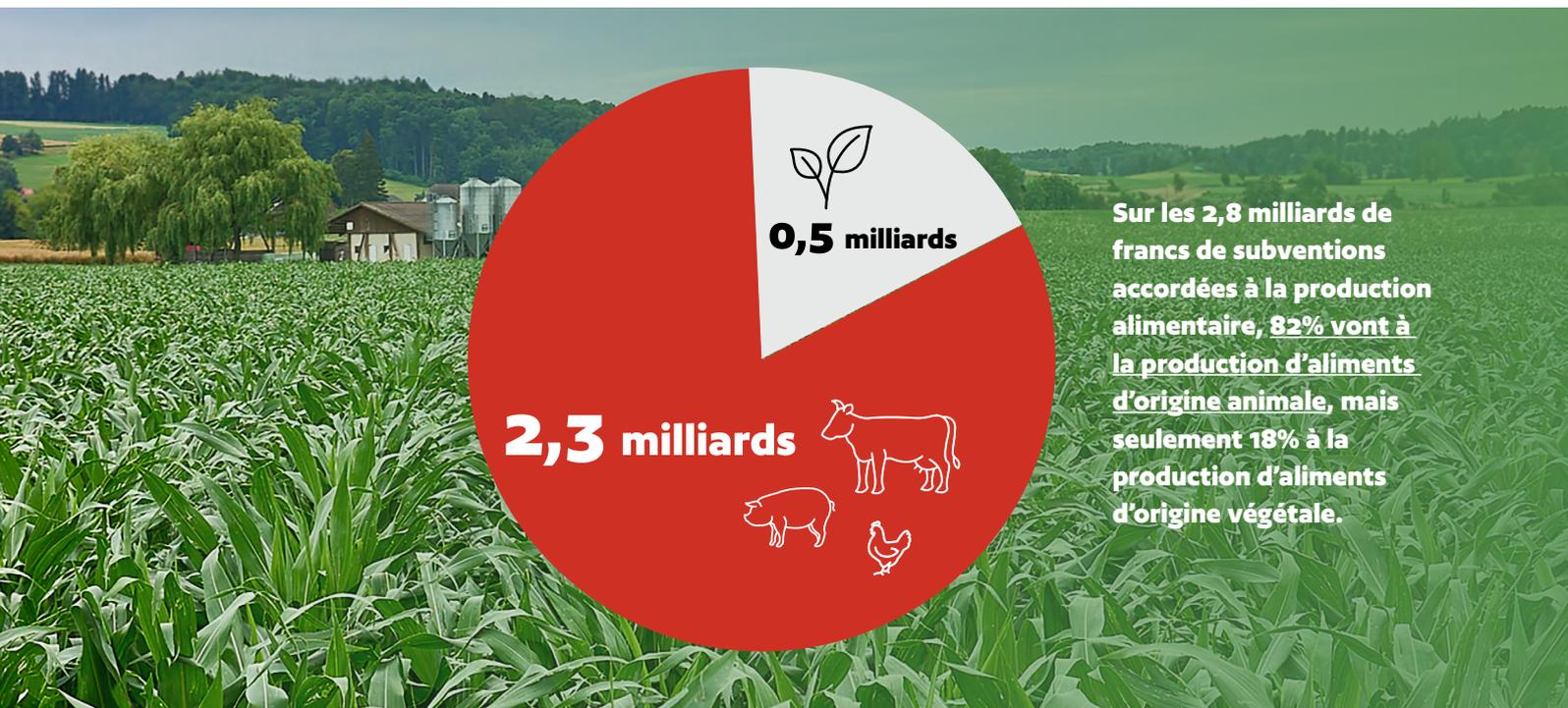
La sécurité alimentaire implique aussi de garantir d'eau potable propre et suffisante

La chaleur, la sécheresse et le manque d'eau, qui ne cessent d'augmenter en raison de la crise climatique, nous apprennent que même dans la Suisse, le château d'eau de l'Europe, l'eau potable et l'eau pour la production de denrées alimentaires peuvent très vite devenir rare. La plupart des cantons font état de pénuries temporaires d'eau potable. Mais ni la Fédération ni les cantons ne savent combien d'eau la Suisse consomme et combien d'eau elle a à disposition. En d'autres termes, l'approvisionnement en eau de la Suisse est en train de voler à l'aveuglette. Mais sans planification de l'utilisation des ressources en eau, l'approvisionnement en eau potable de la population suisse ne peut pas être garanti.

La protection des ressources en eau potable, négligée depuis des décennies, pèse également lourd. De plus en plus de captages d'eau potable doivent être fermés en raison de dépassements des valeurs limites pour les nitrates et les pesticides. **Ces problèmes sont causés par l'agriculture et son utilisation importante de pesticides et d'engrais.**

Pour notre sécurité alimentaire, nous devons disposer de suffisamment d'eau potable, notre aliment principal. Pour cela, le gouvernement fédéral doit garantir les ressources en eaux souterraines comme base d'un approvisionnement durable en eau potable – ce qui conduira à une planification et à une stratégie fédérale pour l'approvisionnement en eau potable, qui auraient dû être mises en place depuis longtemps. De plus, pour sécuriser suffisamment d'eau propre, une production alimentaire durable est essentielle. L'initiative demande que la biodiversité et la fertilité des sols, les bases de la production agricole, soient garanties. En effet, une biodiversité élevée au-dessus et dans le sol offre une protection naturelle et une fertilisation naturelle des plantes et remplace ainsi les pesticides et les engrais artificiels. Une telle production garantit des rendements plus stables et plus élevés et, en même temps, une eau potable propre. **Pour protéger la qualité de l'eau, la biodiversité et la fertilité des sols**, il est aussi indispensable de ne plus **dépasser** les valeurs maximales de composés azotés et de phosphates fixées par les objectifs environnementaux pour l'agriculture déjà en 2008.





La production et la consommation d'aliments d'origine animale sont fortement encouragées et dirigées par l'État, massivement plus que les aliments d'origine végétale

Sur les 2,8 milliards de francs de subventions accordées à la production alimentaire, 82% vont à la production d'aliments d'origine animale, mais seulement 18% à la production d'aliments d'origine végétale. La production et la consommation d'aliments d'origine animale sont donc fortement dirigées et soutenues par l'Etat, tandis que la production d'aliments d'origine végétale est négligée.

Pour la sécurité alimentaire, l'environnement, l'eau potable, la santé et le bien-être des animaux, un nouvel équilibre doit être créé entre les aliments d'origine animale et végétale, tant au niveau de la production que de la consommation. Pour cela, les subventions doivent encourager davantage la production d'aliments végétaux et leur consommation. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral subventionne 5 fois plus les aliments d'origine animale que ceux d'origine végétale – la cause principale du fait que notre approvisionnement alimentaire dépend à 50% de l'étranger et que la Suisse ne peut pas atteindre ses objectifs environnementaux et climatiques.

L'inefficacité de la production d'aliments d'origine animale, y compris du point de vue de la sécurité alimentaire mondiale, est démontrée par les chiffres suivants : Dans le monde, 80% des terres agricoles sont utilisées pour la production d'aliments d'origine animale, mais **cela ne fournit que 11% de la consommation mondiale de calories.**



« Plus la biodiversité est élevée, plus les rendements sont importants dans l'agriculture. »

Agroscope

La condition préalable à la sécurité alimentaire et à une eau potable propre est une production alimentaire durable basée sur une biodiversité et une fertilité des sols élevées au lieu de pesticides et d'engrais chimiques

Depuis les débuts de l'agriculture, il existe des systèmes de culture durable, comme les cultures mixtes qui, avec une grande biodiversité au-dessus et dans le sol, assurent une protection et une fertilisation naturelle des plantes, remplaçant ainsi les pesticides et les engrais chimiques. Cela a un effet positif sur les rendements et assure une eau potable propre. Cependant, au fil du temps, les systèmes de culture durable ont été de plus en plus supplantés par des systèmes de culture basés sur des monocultures utilisant de pesticides et d'engrais artificiels. Les monocultures réduisent considérablement la diversité et la quantité d'animaux et de plantes utiles, ce qui a finalement un impact négatif sur les rendements agricoles. Les systèmes de culture durables comme les cultures mixtes, l'agroforesterie, l'agriculture régénérative sont également plus résistants aux incertitudes croissantes de la production agricole dues aux extrêmes climatiques comme la chaleur et la pénurie d'eau ou les fortes pluies.

Une étude mondiale avec participation d'Agroscope montre que nous devons veiller à une biodiversité et une fertilité des sols élevées afin de garantir durablement ces services gratuits de la nature. En effet, plus la biodiversité est élevée, plus les rendements sont importants dans l'agriculture.

L'utilisation excessive actuelle de pesticides et d'engrais entraîne la perte de la biodiversité et de la fertilité des sols, mettant ainsi en péril la sécurité de production agricole et donc la sécurité alimentaire de la population. L'initiative garantit une production alimentaire durable en exigeant que les bases de la production agricole, la biodiversité et la fertilité des sols, soient assurées.



Les semences et les plants pour la production alimentaire suisse sont en grande partie importés

Les semences et les plants sont une base essentielle pour notre production alimentaire. Or, les semences et les plants nécessaires à l'agriculture suisse sont en grande partie importés. Il s'agit de plus en plus de variétés hybrides et non reproductibles, qui ne peuvent plus être multipliées et doivent être achetées chaque année. Afin de garantir les bases de la production agricole, l'initiative demande donc la promotion de semences et de plants naturels et reproductibles. Une variété végétale est dite naturel et reproductible lorsque ses semences donnent naissance à des plantes qui ont les mêmes caractéristiques et la même forme que les plantes parentales. De telles semences sont naturelles, pures et reproductibles, c'est-à-dire qu'elles peuvent être multipliées naturellement, que ce soit par les agriculteurs eux-mêmes ou par les producteurs de semences et de plants. Cela renforce la place scientifique suisse, crée un savoir-faire en domaine de la sélection et renforce l'accès à des plantes cultivées naturelles et reproductibles. Le génie génétique a exactement l'effet inverse, il conduit à une dépendance encore plus grande vis-à-vis des multinationales des semences comme Syngenta et Bayer et à une réduction de la diversité des cultures.



Trop de lisier et trop d'émissions azotés toxiques d'ammoniac provenant de l'élevage d'animaux de rente surfertilisent les sols, les forêts, les cours d'eau et les lacs à grande échelle. Ils nuisent à la fertilité des sols, à la biodiversité et à la qualité des eaux, aggravent la crise climatique et mettent ainsi en danger notre sécurité alimentaire

Aujourd'hui, l'agriculture suisse élève en permanence 16 millions d'animaux de rente pour la production de denrées d'origine animale. La moitié d'entre eux est nourrie avec des aliments importés – 1,2 million de tonnes par an. Pour produire ces quantités de fourrage, la Suisse utilise à l'étranger une surface arable qui est encore une fois aussi grande que celle du pays. A cause de la fourrage importée, l'élevage suisse produit massivement plus de lisier et de fumier que nos surfaces agricoles ne peuvent en absorber. En revanche, ce fertilisant manque à l'étranger et doit y être remplacé par des engrais artificiels. L'excès de lisier et de fumier surfertilise nos sols, nos forêts et nos eaux, détruisent la biodiversité et la fertilité des sols et entraînent la fermeture de captages d'eau potable en raison de taux de nitrate trop élevés. De plus, les lacs de Baldegg, Hallwil, Sempach et Greifensee, ainsi que le lac de Zoug, doivent être aérés artificiellement avec de l'oxygène en raison de l'excès de phosphore provenant du lisier.

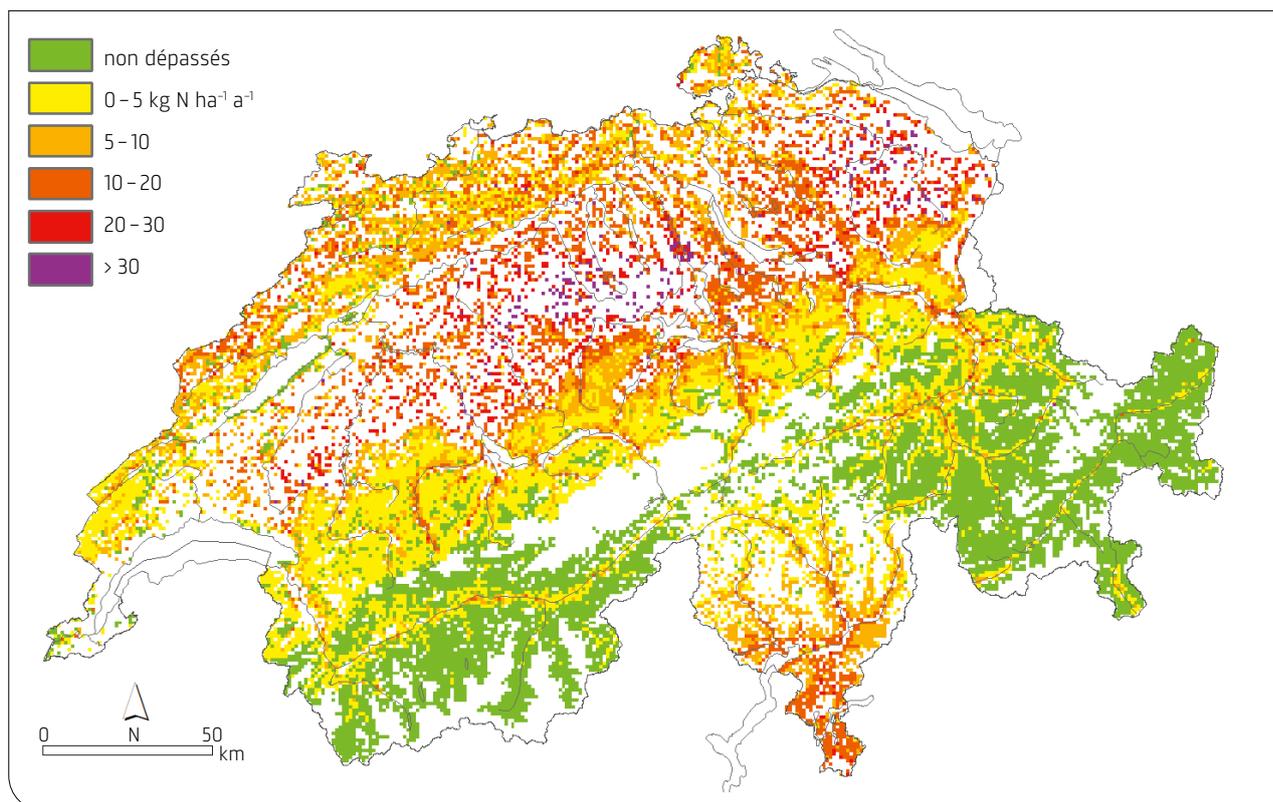
L'ammoniac, un gaz azoté toxique, qui est émis dans l'air en grande quantité lors de l'épandage du lisier, est particulièrement nuisible à l'environnement et au climat. L'élevage actuel produit plus de polluants atmosphériques azotés que les transports, l'industrie et les ménages réunis !

Les valeurs maximales pour les composés azotés et le phosphore, fixées en 2008 dans les objectifs environnementaux de l'agriculture pour protéger les écosystèmes, la biodiversité, la fertilité des sols et la qualité de l'eau, sont aujourd'hui massivement dépassées en raison d'une production excessive d'aliments d'origine animale, augmentée par des aliments importés.

La production actuelle d'aliments d'origine animale avec des aliments importés est loin d'être « une production de denrées alimentaires adaptée aux conditions locales et utilisant les ressources de manière efficace », comme l'exige la Constitution depuis 2017 pour notre sécurité alimentaire. Au contraire, elle met en péril non seulement la qualité de l'eau, mais aussi les bases de production de l'agriculture – la fertilité des sols et la biodiversité – et donc directement notre sécurité alimentaire.

Tout comme pour les aliments importés, la population n'est pas informée de l'utilisation importante d'antibiotiques dans l'élevage d'animaux de rente. **L'utilisation d'antibiotiques entraîne la formation de bactéries résistantes aux antibiotiques qui peuvent entraîner des infections potentiellement mortelle.** Celles-ci se retrouvent sur les surfaces agricoles via le lisier et le fumier et donc dans la chaîne alimentaire (légumes, fruits), dans les lacs et rivières et même dans notre eau potable. La Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique a déclaré en 2014 que les bactéries résistantes aux antibiotiques constituaient **« la plus grande menace biologique pour la santé de la population en Suisse »**.

Les polluants atmosphériques azotés proviennent à 70% de l'agriculture



Dépassement des seuils de charge critique pour les apports d'azote atmosphérique pour l'année 2015 : sur les surfaces marquées en jaune, orange, rouge et violet, les apports atmosphériques sont excessifs. Source : OFEV (éd.) 2020

En Suisse, les polluants atmosphériques azotés proviennent à 70% de l'agriculture, à 18% des transports, à 9% de l'industrie et de l'artisanat et à 3% des ménages. Les deux tiers de l'azote qui se retrouve dans l'environnement sont dus aux émissions d'ammoniac de l'agriculture, la production animale étant responsable de 90%.

L'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) écrit à ce sujet : « Afin de préserver la biodiversité, les fonctions silvicoles et la qualité des eaux, de protéger la santé humaine et de cesser de stimuler le changement climatique, il est urgent de réduire considérablement les excédents et les émissions d'azote et de phosphore, écrivent les scientifiques, qui recommandent diverses actions possibles. En font notamment partie l'adaptation de l'intensité de la production agricole à la tolérance écologique du site ainsi la promotion de denrées alimentaires végétales plutôt qu'animales aussi bien dans la consommation que dans la production. La garde d'animaux de rente est en effet la principale cause des émissions d'azote. »

20
—
08

> Objectifs environnementaux pour l'agriculture

A partir de bases légales existantes



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Office fédéral de l'agriculture OFAG

Protéger l'environnement, c'est aussi protéger l'alimentation

En 2008, l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de l'agriculture ont élaboré des objectifs environnementaux pour l'agriculture. Ces derniers reposent exclusivement sur des bases juridiques existantes telles que des lois, des ordonnances, des accords internationaux et des décisions du Conseil fédéral et ont été concrétisés conformément aux connaissances scientifiques.

Pour pouvoir garantir la biodiversité, la fertilité des sols et une eau potable propre, bases de notre alimentation, l'Initiative exige que la Confédération interdise le dépassement des valeurs maximales pour les composés azotés et le phosphore fixées en 2008 dans les objectifs environnementaux pour l'agriculture. Cette mesure doit être mise en oeuvre dans les 10 ans suivant l'acceptation de l'Initiative.

Concrètement, il s'agit des valeurs maximales suivantes

(Objectifs environnementaux pour l'agriculture):

- Nitrates dans les eaux utilisées comme eau potable ou destinées à un tel usage et dont l'aire de captage est principalement utilisée par l'agriculture : maximum 25 mg de nitrates par litre ;
- Emissions d'ammoniac provenant de l'agriculture : maximum 25 000 tonnes d'azote par an ;
- Teneur totale en phosphore dans les lacs dont la charge en phosphore provient principalement de l'agriculture : moins de 20 µg par litre (sous réserve de conditions naturelles particulières) ;
- Pour respecter les valeurs maximales, il est nécessaire de réduire les apports en azote dans les eaux dus à l'agriculture de 50% par rapport à 1985.

Répertoire de liens

Liens vers des pages web ou des documents PDF	Page
Taux d'autosuffisance – Rapport agricole 2022	3
Coûts et financement de l'agriculture – Vision Landwirtschaft	3+10
Alimentation et environnement : leviers et approches OFEV	4+8
Réduction du gaspillage limitent l'impact environnemental de l'alimentation – Agroscope	4
Un rapport à la nourriture qui préserve les ressources naturelles – USP	4
Culture associée – Agroscope	5+11
Agroforesterie – SRF Tagesschau	5
Le manque de semences de pommes de terre : une chance à saisir – Bauernzeitung	5
Vol à l'aveugle – NZZ	5
Objectifs environnementaux pour l'agriculture 2008 – OFEV / OFAG	5+15
Production en Suisse – Agristat	6
Trop d'azote et de phosphore : les habitats suisses sont fortement pollués – Scnat	5+14
Calculs de l'union des paysans suisses – USP	8
Planification de l'utilisation des ressources en eau – OFEV	9
Objectifs environnementaux pour l'agriculture OFEV – Rapport de situation 2016	9
Nitrates dans les eaux souterraines – OFEV	9+13
Pesticides dans les eaux souterraines – OFEV	9
ECO – Agriculture – Ce qu'elle nous coûte vraiment – Play SRF	10
La production alimentaire actuelle se dirige vers une crise alimentaire mondiale – PWC	10
Plus la biodiversité est élevée, plus le rendement de l'agriculture est important – Agroscope	11
Semences et plants	12
Effectif des animaux de rente en Suisse en 2022 – Office fédéral de la statistique	13
Baldeggersee : L'argent de la loterie contre le désastre du lisier – WOZ	13
Greifensee : L'aération élargit l'habitat des poissons – Kanton Zürich	13
Le lac de Zoug souffre d'une pénurie d'oxygène – NZZ	13
L'agriculture comme source de polluants atmosphériques – OFEV	13
Biodiversité et apports d'azote – Scnat	14
La Suisse produit trop d'ammoniaque nocive – NZZ Magazine	13
Notre viande quotidienne – Du lisier, des emplois et des dommages environnementaux – SRF Dok	13
Les injections d'antibiotiques dans l'étable des vaches – K-Tipp	14
Des millions de poulets sont traités avec des antibiotiques de réserve – nau.ch	14
Réduire la résistance aux antibiotiques dans le lisier – NFP72.ch	14
La résistance aux antibiotiques dans l'eau potable – AQUA & GAS 2017	14
Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique : La résistance aux antibiotiques : La plus grande menace pour la santé en Suisse	14